

MUSIQUE - AIDE A LA CREATION

SCENE / DISQUE / VIDEO

Le soutien à la création est depuis longtemps au cœur de la politique culturelle municipale afin d'accompagner la vitalité des équipes artistiques rennaises. La Ville de Rennes souhaite soutenir la création artistique en veillant aux conditions de son renouvellement, aux premiers pas des jeunes artistes et en favorisant les dynamiques partenariales et la diversité culturelle.

La Ville accompagnera par ce dispositif en priorité les premières créations scène/disque/vidéo, qui ne bénéficient pas du soutien de structures de production ou de développeurs d'artistes. Il s'agit d'aider les premiers projets d'artistes ou de formations musicales nouvelles qui s'inscrivent dans une démarche de développement professionnel.

Une attention particulière sera portée sur les conditions de collaboration entre l'association et l'artiste, sur la pertinence du projet par rapport au parcours du musicien. Cette aide ne sera accordée qu'une seule fois par artiste. Un niveau de soutien forfaitaire de la Ville de 1 000 € à 2 000 € sera proposé (avec une possibilité de soutien cumulé lors de projet associant disque, scène, vidéo).

Bénéficiaires : associations implantées principalement à Rennes travaillant avec des artistes professionnels rennais.

Calendrier 2021 - Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2020 via le site internet : <http://metropole.rennes.fr/pratique/infos-demarches/subventions-et-organisation-d-evenements/>

CRITERES D'EVALUATION DES PROJETS

CRITERES CONJONCTURELS

- La qualité et l'originalité de la démarche artistique.
- La solidité du projet proposé (cohérence et réalisme du budget)

CRITERES STRUCTURELS

- Équilibre économique
- Inscription de l'acteur dans les réseaux

Liste des documents à transmettre pour la création du compte associatif

- Les statuts de l'association, la parution au Journal Officiel, le récépissé préfectoral de déclaration, la liste des membres du bureau
- Le bilan d'activité et financier de l'association à l'année N-1
- un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), N° de Siret, Code APE

Pour la scène

- Le dossier de présentation du projet : note d'intention, biographie des artistes, contenu audio ou vidéo, liste des partenaires, co-producteurs, pré-achats.
- Les date(s) et lieu(x) de présentation du spectacle sur Rennes
- La copie de la licence d'entrepreneur de spectacle en cours de validité (ou à défaut, le récépissé DRAC du dépôt de dossier)
- Le budget prévisionnel détaillé

Pour le disque

- Le dossier de présentation du projet : note d'intention, biographie des artistes, contenu audio ou vidéo, liste des partenaires, liste des concerts, nombre de CD pressés, prix de vente.
- Projet / Distribution (physique et / ou numérique)
- Le budget prévisionnel détaillé

Pour la vidéo

- Le dossier de présentation du projet : note d'intention, synopsis du clip, biographie des artistes, contenu audio ou vidéo, liste des partenaires, références et présentation du réalisateur, calendrier du tournage et de la post-production, plan média de diffusion.
- Le budget prévisionnel détaillé

Contact : Direction de la Culture
Virginie Le Sénéchal - Chargée de mission Musique
v.lesenechal@rennesmetropole.fr

Tél.02 23 62 21 14